



Comité Départemental
d'Ille-et-Vilaine

REGLEMENT DES TOURNOIS DEPARTEMENTAUX JEUNES DE DOUBLES SAISON 2009-2010

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions départementales « JEUNES » mises en place par le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine sont ouvertes aux jeunes titulaires d'une licence FFBA compétition pour la saison en cours. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine. A titre exceptionnel, les joueurs issus d'autres départements peuvent être accueillis sur ces compétitions. Leur participation y est réglementée.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour à une compétition départementale. En cas de non-respect de ce règlement, le joueur se verra interdire de toute compétition pendant 2 mois et devra s'acquitter d'une amende de 16€.

1. LICENCES

Pour participer à un tournoi, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition.

Tout joueur, ne pouvant présenter de licence lors d'un contrôle à un tournoi, devra fournir une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club afin de justifier l'appartenance à celui-ci.

2. CATEGORIES D'AGE

- **Juniors** : Joueurs nés en 1991 - 1992
- **Cadets** : Joueurs nés en 1993 - 1994
- **Minimes** : Joueurs nés en 1995 - 1996
- **Benjamins** : Joueurs nés en 1997 - 1998
- **Poussins** : Joueurs nés en 1999 ou après

3. SURCLASSEMENTS

Seuls sont autorisés à participer en catégorie supérieure les joueurs ayant obtenu les surclassements réglementaires validés par la ligue de Bretagne de badminton.

4. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBA : short ou jupe short et tee-shirt.

5. CALENDRIER :

Le calendrier prévisionnel du Championnat départemental est établi pour la saison suivante lors de l'Assemblée Générale clôturant la fin de chaque saison sportive. Chaque club peut, à tout moment de l'année, organiser une compétition.

6. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Une demande d'autorisation de tournoi devra être envoyée et remplie lisiblement par le club organisateur au secrétariat du Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition. Cette demande devra être accompagnée du règlement intérieur du tournoi, de la proposition de juge-arbitre et d'un chèque de caution de 10€.

Un numéro d'autorisation sera délivré au club organisateur par la Commission Jeunes du Comité Départemental de Badminton.

7. INVITATIONS

Le club organisateur doit envoyer des invitations, comprenant le nom du club organisateur, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les tableaux et les catégories d'âge concernées, le nom du ou des juge(s)-arbitre(s), les coordonnées d'un responsable à contacter et un plan d'accès aux salles.

Les invitations sont à envoyer 4 semaines minimum avant la date de la compétition (voir modèle), à tous les clubs des pays concernés.

Il est possible d'inviter les clubs de la ligue de Bretagne à participer aux tournois départementaux.

8. HORAIRES

Début d'un tournoi : au plus tôt 9h00.

Fin d'un tournoi : au plus tard 17h00.

9. TERRAINS

Nombre de terrains nécessaires : 4 terrains de doubles par catégorie d'âge

Le tournoi ne sera pas autorisé si le nombre de terrains est insuffisant, ceci afin de limiter les refus d'inscriptions

Il est possible, éventuellement, d'utiliser une autre salle, en fonction du nombre de joueurs prévus. Si plusieurs salles sont prévues, elles ne seront pas distantes de plus de dix minutes l'une de l'autre en voiture.

10. VOLANTS

Les matchs se disputent avec des volants plastique de **type YONEX MAVIS 300** (ou **équivalents**), à la charge du club organisateur. Le type et la marque des volants utilisés pour chaque compétition devront être précisés dans la demande d'autorisation de tournoi.

Il est possible de jouer avec des volants plumes à condition que les 4 joueurs soient d'accord. Dans cette situation, les volants resteront à leur charge.

11. TABLEAUX ESPOIR/PROMOTION

Des tableaux Espoir et Promotion peuvent être mis en place si le nombre de paires inscrites le justifie. Cette séparation des tableaux doit se faire sur les critères suivants :

classement de double, moyenne de double et niveau de jeu en simple. Par ailleurs, dans la répartition des paires Espoir ou Promotion, la grille du nombre de paires par tableau ci-après (article 12) devra être prise en compte afin de proposer aux joueurs la formule la plus intéressante. Dans tous les cas, elle devra se faire avec l'accord du référent de la catégorie d'âge concernée.

12. POULES

Les joueurs pouvant s'inscrire sur deux tableaux et chaque joueur ne pouvant disputer plus de 8 matchs par journée, les tableaux devront prendre la forme suivante en fonction du nombre de paires inscrites dans chaque discipline de chaque tableau de chaque catégorie d'âge.

Nombre de paires inscrites	Nombre de poules	Nombre de sortants	Forme des phases finales
3 à 5	Poule unique		
6	2 poules de 3	2 par poule	1/2 et finale
7	1 poule de 3 et 1 poule de 4	1 par poule	Finale
8	2 poules de 4	1 par poule	Finale
9	3 poules de 3	1 par poule	Finale avec 1 pré-tour
10	Elimination directe (1/4 avec 2 pré-tours)		
11	Elimination directe (1/4 avec 3 pré-tours)		
12	4 poules de 3	1 par poule	1/2 et finale
13	Elimination directe (1/4 avec 5 pré-tours)		
14	Elimination directe (1/4 avec 6 pré-tours)		
15	Elimination directe (1/4 avec 7 pré-tours)		
16	Elimination directe (huitièmes de finale)		

Un tableau ne pourra comporter plus de 16 paires.

13. GESTION D'UN TOURNOI SUR BAD+ (voir aussi « conseils aux organisateurs de tournois avec Bad+ »)

Le tournoi devra être géré avec le logiciel Badplus.

Les têtes de série seront déterminées à la moyenne de chaque paire dans la discipline concernée. La moyenne de simple pourra au besoin être prise en compte pour les poussins.

14. MATCHS

Tous les matchs se disputent en **2 sets gagnants de 21 points**.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

15. RECOMPENSES

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

16. REGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBA s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge-arbitre veille au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

17. FRAIS D'INSCRIPTION

La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au club organisateur.

Les frais d'inscription sont de 2,50 € par joueur pour un tableau et 4,00 € pour 2 tableaux.

18. RESTAURATION

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club organisateur.

19. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits **non signalés** qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, peut téléphoner au club organisateur **jusqu'à midi la veille du tournoi**.
- Au-delà de cette limite, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi, doit adresser **un certificat médical** ou **un justificatif écrit** et ce, **dans les 5 jours** suivant le tournoi, au Comité Départemental 35 de Badminton.

Tout forfait non justifié sera pénalisé d'une amende de 5€ adressée au club au nom du joueur. En outre le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.

21. COMMUNICATION

Pour faire paraître vos résultats dans le Ouest France il faut les transmettre au secrétariat de la Ligue de Bretagne avant 11h00 le lundi matin.

par email :

ligue.bret.badminton@wanadoo.fr

ou par fax au 02 99 26 36 96

22 . TRANSMISSION DE RESULTATS

A l'issue de chaque tournoi le club organisateur dispose de 8 jours pour expédier par courrier ou par mail le fichier BAD + et le rapport du Juge Arbitre au Comité et à la Commission Jeunes.

Les résultats non transmis dans les délais exposent le club à l'encaissement du chèque de caution de 10€.

Adresse postale :

CODEP 35 Badminton – Maison des Sports
13 bis, avenue de Cucillé – 35065 RENNES CEDEX
tel : 02.99.54.67.60
email : codep35badminton@wanadoo.fr

La Commission Jeunes CODEP35.

Pour chaque catégorie d'âge, un référent membre de la Commission Jeunes du Codep 35 peut vous conseiller dans l'organisation de votre tournoi et l'application de ce règlement. N'hésitez donc pas à les contacter

POUSSINS : Joke GICQUEL 02 99 55 36 38 / 06 12 92 28 64 / jogh@wanadoo.fr

BENJAMINS : Jérôme AZAIS DAVY 02 99 52 06 64 / 06 16 83 60 57

jerome.azaisdavy@mpsa.com

MINIMES : Yvon MORIN 02 99 43 70 11 / 06 60 89 38 53 / morin.yvon@club-internet.fr

CADETS : Philippe KERSAUDY 02 99 68 95 91 / 0684103643 / piksy35@wanadoo.fr

Toute participation à ces Championnats et à leur organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

Ce règlement a été rédigé par les membres de la Commission Jeunes du Comité Départemental 35 de Badminton et avalisé en réunion de Comité Directeur à Rennes le 14 mai 2009.